



Saint Sébastien Villeneuvoise.

Compagnie de tir à l'arc de Villeneuve d'Ascq

Samedi 28 janvier 2023

Concours de tir en salle à 18 mètres qualificatif au Championnat de France

Concours tiré uniquement sur cibles mousses de type FAWOFIELD

1 seul départ : **96 places maximum, les poussins sont les bienvenus.**



Salle Marcel CERDAN rue des Comices à Villeneuve d'Ascq

GPS = 50.64308, 3.15294



Départ	Ouverture du greffe	Entrainement	Début des tirs
Samedi après-midi	13h10	14h10	14h30

Règlement



Ouvert à toutes les catégories officielles, taille des blasons selon la réglementation FFTA en vigueur pour chaque catégorie. **Les arcs classiques préciseront à l'inscription leur blason soit tri spots ou blason Ø 40.**
Rythme de tir : 2 x 10 volées de 3 flèches en rythme A B/C D

Ouvert à tous les Licenciés FFTA et autres fédérations de la World Archery, Licence et Certificat médical en cours de validité / Tenue conforme au règlement FFTA, néanmoins chaussures de sport obligatoire règlement Mairie.



Engagements

Adultes (U21 à S3) 8 €
Jeunes (U11 à U18) 6 €



Problème / Annulation

Françoise RAIMBAUD : 06 79 82 68 99
francoise.raimbaud@cegetel.net



Récompenses

Pas de remise de prix mais un cadeau de bienvenue



Buvette sur place avec petite restauration et boissons à vendre

- Zone spectateurs : dans les gradins
- Accès au pas de tir réservé aux archers, bénévoles, officiels et entraîneurs.

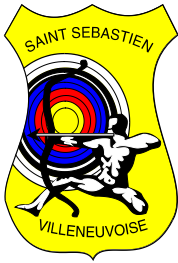


Inscriptions avant le 23/01/2023

Via  Inscript'Arc

Lien inscriptarc.....

ils soutiennent notre club et nous les remercions



Saint Sébastien Villeneuvoise.

Compagnie de tir à l'arc de Villeneuve d'Ascq

Dimanche 29 janvier 2023

Championnat Départemental du Nord pour les S1 et S2 tir en salle à 18 mètres qualificatif au Championnat de France

1 départ : **96 places maximum réservées exclusivement aux licenciés FFTA des clubs du Nord (59)**



Salle Marcel CERDAN rue des Comices à Villeneuve d'Ascq

GPS = 50.64308, 3.15294



7h30 Ouverture du greffe	vers 14h huitième de finale
8h30 Entraînement sur cibles	vers 15h quart de finale
9h00 Début des tirs de qualification	vers 16h demi-finale
vers 12h30 Fin des tirs de qualifications	vers 16h30 finale et petite finale
Les phases finales commenceront à partir des huitièmes de finale.	vers 17h00 podiums et remise des prix



Règlement

Ouvert aux catégories S1 et S2 **exclusivement**, arcs classiques et à poulies ainsi que les bare-bow. Qualifications et phases finales sur tri-spot de 40cm pour les arcs classiques et à poulies. Qualifications sur blason de 40cm puis phases finales sur tri-spot de 40cm pour les bare-bow.

Rythme de tir pour les qualifications : 2 x 10 volées de 3 flèches en rythme A B/C D

Ouvert à tous les Licenciés FFTA du Nord (59), Licence et Certificat médical en cours de validité / Tenue conforme au règlement FFTA, néanmoins chaussures de sport obligatoire règlement Mairie.



Engagements : 8 € tarif unique



Problème / Annulation

Françoise RAIMBAUD : 06 79 82 68 99
francoise.raimbaud@cegetel.net



Récompenses

Remise des prix par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)



Buvette sur place avec petite restauration et boissons à vendre



Inscriptions avant le 22 janvier 2023 pour le

TAE National via  **Inscript'Arc**

Lien inscriptarc

- Zone spectateurs : dans les gradins
- Accès au pas de tir réservé aux archers, bénévoles, officiels et entraîneurs.

ils soutiennent notre club et nous les remercions





**Quota retenu par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)
pour le championnat du Nord du dimanche 29 janvier 2022
à Villeneuve d'Ascq**

S1 femmes arc classique	16
S1 hommes arc classique	16
S2 femmes arc classique	8
S2 hommes arc classique	16
S1 à S3 barebow femmes	2
S1 à S3 barebow hommes	8
S1 femmes arc à poulies	2
S1 hommes arc à poulies	8
S2 femmes arc à poulies	4
S2 hommes arc à poulies	16

soit 96 archers

Ces quotas tiennent compte du nombre d'archères et d'archers ayant fait au moins une compétition officielle en salle à fin novembre 2022.

Les inscriptions retenues seront validées exclusivement par le CDNTA et se feront en fonction de l'ordre du classement départemental arrêté au lundi 23 janvier 2023 soit après le concours de Wervicq-Sud. Les archères et archers non retenus pour ce championnat du Nord seront prévenus par le CDNTA via l'adresse mail saisie dans l'intranet FFTA avec les clubs concernés en copie.